**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:** NIGER

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL : SEMESTRIEL**

**ANNEE DE RAPPORT: 2020**

|  |
| --- |
| **Titre du projet: *Promotion de la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs (hommes et femmes) dans les régions de Dosso et Maradi à travers une approche basée sur le genre et la diversité.*** **Numéro Projet / MPTF Gateway: *0011323*** |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund):** [ ]  Fonds fiduciaire pays[x]  Fonds fiduciaire régional**Nom du fonds fiduciaire:**       | **Type et nom d’agence récipiendaire:** ***Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO)*** ***ONUFEMMES*** |
| **Date du premier transfert de fonds:**      **Date de fin de projet:** *Décembre 2020 (NCE de 6 mois)* **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre?** Non |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:** [x]  Initiative de promotion du genre[ ]  Initiative de promotion de la jeunesse[ ]  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)[ ]  Projet transfrontalier ou régional |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):** **Agence récipiendaire Budget** FAO $ 850 000ONUFEMMES $ 650 000 Total: $ 1 500 000 Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet:      \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\***Budgetisation sensible au genre:**Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 1 275 000Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes:      *Luc GENOT (Représentant Adjoint de la FAO), Achille Sommo, Spécialiste Programme Femmes, Paix et Sécurité.* |
| **Marquer de genre du projet: 3****Marquer de risque du projet: 2****Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »): 2 :** *Développer et/ou renforcer les capacités nationales pour promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des conflits.* |
| **Préparation du rapport:**Rapport préparé par: *SALIFOU Abdou coordonnateur du projet: FAO (Agence lead)* Rapport approuvé par: *Luc GENOT (Représentant Adjoint de la FAO), Achille Sommo, Spécialiste Programme Femmes, Paix et Sécurité.*Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: oui |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères):

*L’avènement de la pandémie du COVID-19 a entrainé un ralentissement de la mise en œuvre de certaines activités. Néanmoins des stratégies ont été développées afin de poursuivre la réalisation de certaines activités.*

*Pour rappel la zone d’intervention du projet est sujette aux principales conflits tels que la divagation des animaux dans les champs pendant la campagne hivernale, le non-respect des limites des champs, la non possession des actes fonciers, la faible implication des femmes et des jeunes dans les instances de prise de décision, le non-respect des dates de libération des champs, l’inaccessibilité des points d’eau pour les éleveurs et surtout l’avarisme des agriculteurs consistant à introduire leurs propres animaux dans les champs pendant la récolte ou le ramassage des résidus des cultures avant la libération des champs.*

*Pour apporter des solutions durables à toutes ces causes, le projet a mis en place des organisations locales de prévention et gestion non violente de conflits. Conformément à la méthodologie d’intervention, le projet a mis en place 362 Clubs Dimitra, identifié 600 femmes (jeunes et adultes) médiatrices et installé 60 commissions foncières de base.*

*L’action conjuguée de ces structures a permis aux communautés locales de prendre des décisions qui ont favorisé une réduction très sensible des conflits entre les différents acteurs allant de 10 à 15 conflits par an dans les villages à moins de 2 conflits.*

*Les 10860 réunions mensuelles des membres des Clubs Dimitra et les 1800 séances de sensibilisations que mènent les femmes médiatrices par mois ont permis aux communautés de se fixer des règles (heure de libération des animaux, service d’une personne adulte pour conduire les animaux au pâturage, amende aux propriétaires des animaux en divagation…) concernant la divagation des animaux pendant la campagne hivernale.*

*Pour résoudre les conflits liés au non-respect des limites des champs, en plus des campagnes de sensibilisation et de médiation, les femmes médiatrices et les membres des Clubs Dimitra font recours le plus souvent aux personnes âgées (connaissant mieux les limites de tous les champs) et influentes du terroir pour départager certains protagonistes, les épargnant ainsi des procédures devant les juridictions modernes.*

*Grace aux 60 commissions foncières de base installées dans l’ensemble des villages d’intervention du projet, 95 actes fonciers formels ont été délivrés aux communautés permettant à ces derniers de sécuriser leur patrimoine foncier réduisant ainsi la remise en cause des transactions foncières informels. Les responsables des commissions foncières installées en collaboration avec les populations ont entrepris des travaux de réhabilitations de 16 aires de pâturage et de 8 couloirs de passage permettant ainsi aux éleveurs d’accéder aisément au pâturage et surtout aux points d’eau, réduisant de manière sensible les conflits entre agriculteurs et éleveurs. S’agissant du respect des dates de libération des champs, les responsables des commissions foncières de base ont, en plus des campagnes de sensibilisation, organisé 4 réunions d’information des acteurs (agriculteurs, éleveurs) au niveau des communes en présence des autorités locales. Ces actions ont désormais permis à tous les acteurs de prendre les dispositions nécessaires pour une application de la décision par toutes les parties prenantes à la date prévue.*

*Concernant les actions néfastes des agriculteurs consistant à introduire leurs propres animaux dans les champs au moment de la récolte et le ramassage anarchique des résidus de cultures dans le seul but de ne rien laisser dans les champs, une décision a été prise au niveau de chaque communauté pour que cette pratique ne soit plus appliquée. Il importe de rappeler que cette pratique engendre bon nombre de conflits puisque les éleveurs également introduisent leurs animaux dans les champs des agriculteurs avant la date officielle de libération des champs.*

*La révision des textes juridiques et réglementaires sur la gestion des ressources naturelles a permis une meilleure intégration et implication des femmes dans les instances de prise de décision. Grace, au projet le nombre de femmes dans les commissions foncières de base dans l’ensemble des villages est passé de 2 (prévu par les textes) à 4 voire 5 dans tous les villages.*

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères):

 *Au cours des six prochains mois, il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre des activités sur le terrain,* ***(i)*** *la réalisation et la projection d’un spot/d’une vidéo sur un sketch sur la prévention et la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs,****(ii)*** *la mise en place de 4 plateformes multi acteurs communales de dialogue pour la prévention et la gestion non violente des conflits,* ***(iii)*** *l’organisation de 4 rencontres communales pour identifier et primer les villages ayant les commissions foncières les plus inclusives, sensibles au genre et favorisant la consolidation de la paix par commune,* ***(vi)*** *la mise en réseautage des femmes médiatrices pour une meilleure efficacité ;****(v)*** *la Diffusion et Rediffusion des messages en langues nationales à travers les sensibilisations au sein des clubs Dimitra, par le canal des radios communautaires et des téléphones mobiles.*

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (Limite de 1500 caractères):

 *La mise en œuvre du projet a abouti à des changements importants sur les plans structurel, institutionnel et sociétal.*

***Sur le plan structurel****: le projet a permis une meilleure réorganisation communautaire avec l’émergence des organisations des différents groupes sociaux de base selon le sexe et l’âge (Femmes âgées, Femmes adultes, Jeunes Filles, Hommes âgés, Hommes adultes et Jeunes garçons). On note également la mise en place et l’opérationnalité des structures locales de prévention et de gestion non violente des conflits communautaires.*

***Sur le plan institutionnel :*** *la réalisation de certaines activités a abouti à une meilleure implication de toutes les couches sociales dans les instances de prise de décision. Grace au projet, la représentativité des femmes et des jeunes dans des institutions telles que les commissions foncières de base se sont nettement améliorée. De 2 femmes prévues par les textes juridiques et règlementaires du code rural, le nombre de femmes est passé à 4 voire 5 dans certaines commissions foncières au niveau de tous les villages.*

*Pour renforcer et améliorer la collaboration entre les populations et les autorités administratives particulièrement les autorités municipales, les 362 clubs Dimitra villageois se sont fédéré en 4 réseaux communaux de Club Dimitra. Ces structures fédératives (réseaux communaux) jouent le rôle d’interface entre les autorités locales et la population. Les responsables de ces réseaux communaux des Clubs Dimitra rendent régulièrement compte de leurs activités aux autorités municipales et appuient très souvent ces autorités dans la communication des informations d’intérêt national.*

***Au plan sociétal****, le projet a permis une amélioration de la mobilisation sociale autour des intérêts communautaires et une meilleure cohésion sociale au niveau de tous les villages. Grace aux Clubs Dimitra et aux femmes médiatrices, les décisions sont prises de concert avec toutes les couches sociales et cela les rendent plus responsables et leurs donnent plus de devoirs envers la communauté*. *Aussi la perception du rôle des femmes et des jeunes s’est nettement améliorée, ils sont désormais considérés comme des acteurs à part entière sans lesquels l’instauration d’aucune paix durable n’est possible. Pour preuve les femmes des communautés peulhs connu pour leur timidité légendaire arrivent aujourd'hui à s'exprimer librement en public et même à contester des décisions prises par les hommes. Au niveau individuel, des personnes qui jadis ne se parlaient pas entre elles à cause d'un différend sont devenu aujourd'hui des vrais amis grâce aux actions des mécanismes locaux (Clubs Dimitra, femmes médiatrices, commissions foncières) de prévention et de gestion des conflits mis en place par le projet.*

*En somme, le dispositif mis en place par le projet a permis de contribuer au changement de la conception communautaire de la femme. La femme est considérée comme une actrice de cohésion sociale et de consolidation de la paix.*

 *Les propos de Madame* ***Salmou Garba****, leader d’un club Dimitra des femmes du village de Habbiri, commune de Fabidji, région de Dosso, corrobore notre assertion. «* ***Avant l'arrivée du projet, la mésentente dominait dans notre village, à telle enseigne qu’on ne pouvait rien réaliser dans la communion. Les clubs nous ont rapproché et nous ont appris à regarder dans la même direction et à compter d’abord sur nous même pour résoudre les problèmes de notre communauté. Aujourd’hui, nous sommes solidaires, les divergences sont apaisées et il me plait de rappeler que deux de nos médiatrices avaient passé plus de cinq ans sans s’adresser la parole, aujourd’hui elles sont devenues inséparables. C’est un résultat cash des Clubs Dimitra dans notre village*** *».*

*A ce témoignage de cette femme, s’ajoute celui de ce jeune garçon Monsieur* ***Garba Sadjo*** *du village de Souda Peulh, leader du club des jeunes garçons, dans la commune de Kankandi, région de Dosso* « ***Avant l'arrivée du projet, toute notre vie était jalonnée de problèmes qui plombent la cohésion dans le village. Avec l’arrivée des Clubs, nous nous sommes rendu compte que nous disposons du potentiel suffisant pour réaliser beaucoup de choses par nous même dans notre village. Nous avons d’abord vaincu l’obstacle de l’intolérance sociale qui nous divisait, puis nous nous sommes attelés à identifier et à résoudre les problèmes qui ont des solutions endogènes. C’est un plaisir pour moi de relater les solutions endogènes trouvées à la prévention et même à la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs qui ont déchiré notre village des années durant, parce que ni le chef du village, ni quelqu’un d’autre, n’avait les ressorts pour y remédier. Avec l’arrivée des clubs, les gens ont appris à se tolérer, à s’écouter, à dialoguer et à se comprendre sur l’essentiel. La notoriété du chef est dès lors restaurée et la gestion des conflits est devenue une affaire de la cité avec des règles pour mettre chaque citoyen dans son droit ».***

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

*La mise en place des Clubs Dimitra et des femmes médiatrices ont permis une nette amélioration de la cohésion sociale au niveau des zones d’intervention du projet. Pour preuve dans le village de Goubéri Goubey de la commune de Kankandi, les violences perpétrées par les jeunes conduisant le plus souvent à leur interpellation et à leur incarcération dans les maisons d’arrêt ne sont aujourd’hui que des mauvais souvenirs. Par exemple avant le projet 8 jeunes ont été interpellé mais avec l’avènement du projet aucun jeune n’a été interpellé. Au niveau municipal, les rapports entre administrateurs et administrés tout comme l’implication et la participation des communautés villageoises à la prise de décision sont renforcés.*

*Grace aux Clubs Dimitra et aux femmes médiatrices, les autorités administratives (Maires) et coutumières (chefs de village) consultent leurs administrés sur toutes les questions d’intérêt collectif avant toute prise de décision. Aussi, les autorités locales (chefs de village, conseillers municipaux) ont reconnu jadis la difficulté de mobilisation des populations pour assister à des réunions et rencontres publiques, mais avec le projet cette mobilisation est désormais au rendez-vous. Les autorités municipales des communes de Madarounfa et Kankandi ont affirmé avoir enregistré zéro interpellation ou dépôts de plaintes cette année relativement aux conflits entre voisins d'un même village ou d’une même communauté. Avant l’avènement du projet, le nombre d’interpellation ou dépôt de plaintes par les communautés auprès des autorités municipales varie de 10 à 15 annuellement selon les communes d’intervention du projet.*

 *Au niveau individuel, des personnes qui jadis ne se parlaient pas entre elles à cause d'un différend sont devenues aujourd'hui des vrais amis grâce aux mécanismes de concertation, de dialogue et de règlement pacifique des conflits mis en place par l’action conjointe des Clubs Dimitra, femmes médiatrices et commissions foncières. Cette diversité de mécanismes offre différentes tribunes adaptées à toutes les catégories de couches sociales de manière à ne laisser personne pour compte.*

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1:** *D’ici 2020, (i) les textes législatifs et règlementaires du domaine foncier sont rendus sensibles au genre et vulgarisés*

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **On track with significant peacebuilding results**

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

 *Pour atteindre ce résultat, un atelier national a été organisé et a permis d’identifier de manière participative les différents articles au niveau des textes juridiques. Après l’identification, ces articles ont été traduit en langues locales. Une fois, les articles traduits, un second atelier a été organisé avec la participation des services techniques, les leaders religieux et coutumiers et les femmes médiatrices. Cet atelier a permis aux acteurs clés impliqués d’avoir un document consensuel et internaliser gage d’une appropriation certaine. Des supports audiovisuels / Produire des boites à images, enregistrements vocaux sur WhatsApp, sur cassette, sur carte mémoire), dans un vocabulaire digeste, avec le contenu des articles traduits en langues nationales ont été conçu et vulgarisé toujours en suivant la même démarche. A l’issue de ce processus participatif et inclusif, la production des outils de vulgarisation a été entamée. En somme, 148 acteurs dont 57 femmes et 29 jeunes mobiliser pour la tenue de ces ateliers.*

 *Une évaluation des attentes différenciées des bénéficiaires des services des commissions foncières dans les régions de Dosso et Maradi a été réalisée. Un rapport provisoire a été validé entre les prestataires et le comité technique. Cela a permis de recueillir les éléments du quotidien, les opinions des femmes, des jeunes et des hommes pour repérer non seulement les principaux goulots d’étranglement liés aux mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits, mais aussi les leviers et les opportunités favorables à l’intégration du genre dans ces mécanismes.*

 *Pour ce faire le projet a permis, une meilleure connaissance de la place des femmes, des hommes et des jeunes dans l’accès au foncier rural et au sein des commissions foncières dans la zone d’intervention. Désormais, leurs rôles et responsabilités respectifs, leurs niveaux d’implication et les pouvoirs de décision de chaque groupe sont identifiés et mieux compris. Ceci a permis de faire des propositions concrètes et ciblées afin d’orienter les activités du projet dans le sens de favoriser un équilibre social par la valorisation du statut, de la participation à la prise de décision et du pouvoir d’action des plus défavorisées c’est-à-dire les femmes et les jeunes dans l’accès, l’utilisation et la gestion du foncier rural.*

 *Une autre étude sur l’analyse des conflits liés à l’accès et à l’usage du foncier rural a été réalisée. Il ressort du rapport provisoire les résultats suivants :*

* *Un inventaire typologique et cartographique de données et analyses actualisées sur les conflits communautaires, notamment les conflits fonciers ruraux ;*
* *Un inventaire analytique des causes profondes et immédiates des conflits ainsi que leurs conséquences directes et indirectes dans la vie des communautés.*
* *Un inventaire et une analyse des normes socioculturelles agissant sur la perception genre et sur les différentes façons dont les hommes, les femmes, les garçons et les filles ainsi que les autres groupes sous pression dont les éleveurs pasteurs perçoivent ou sont affectés par les conflits liés aux ressources naturelles rurales ;*
* *Un inventaire et une analyse des différents acteurs et mécanismes institutionnels existants et leurs interactions dans la prévention, la médiation et la résolution des conflits et leur pertinence ;*
* *Une note de recommandations et proposions alternatives pour la gestion, la prévention et la résolution des conflits ainsi que des suggestions pour le renforcement de la culture de la paix au niveau des communautés en prenant en compte l’évaluation faite de la pertinence et de l’efficacité des outils existants pour favoriser une consolidation de la paix au niveau communautaire qui prenne en compte les besoins spécifiques des femmes et filles.*

*Compte tenu des mesures restrictives prises par le Gouvernement pour la prévention du COVID 19, les résultats de ces deux recherches n’ont pu être présentés à l’ensemble des acteurs pour recueillir leurs observations et les intégrer comme convenu à travers des ateliers de validation. Ce travail se fera dès que possible.*

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

*Conformément à son mandat, toutes les activités menées par ONU FEMMES tendent ou concourent à la promotion des droits des femmes et des jeunes et à leur autonomisation des femmes/ jeunes et /ou l’inclusion et la réactivité aux besoins des femmes. La capacité des femmes et des jeunes a été renforcé en vue de les intégrer dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits. Ainsi, ils ont été intégré et accepté dans les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits, le pourcentage de participation des femmes et des jeunes s’est amélioré au sein de ces structures formelles et informelles.*

 *Aussi, la perception du rôle et la responsabilité des femmes et des jeunes a significativement changé dans le bon sens. Ils ne sont plus perçus comme des victimes ou des “incapables” mais plutôt comme composante de la société qui dispose des capacités et compétences nécessaires pour apporter une plus-value à la consolidation de la paix.*

**Résultat 2: *D’ici 2020, les conflits liés à la gestion des ressources foncières sont sensiblement réduits et la cohésion sociale promue dans les quatre communes ciblées des régions de Dosso et Maradi***

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **On track with significant peacebuilding results**

**Resumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

*. Au cours du présent semestre ; on note la réalisation des activités suivantes : l’organisation d’une session de formation de formateurs communautaires sur la prévention et la gestion non violente des conflits ; la tenue d’une mission de suivi des activités sur le terrain par les autorités administratives et municipales de la région de Maradi accompagnés des responsables du secrétariat du PBF et de l’équipe de mise en œuvre du projet ; la poursuite des processus d’encadrement des Clubs Dimitra et du suivi des commissions foncières de base.*

 *Animée par 2 experts de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), la session de formation des formateurs communautaires sur la prévention et la gestion non violente des conflits liés à l’accès et à l’utilisation des ressources naturelles a regroupé 25 participant-e-s (5 femmes) principalement membres des ONG partenaires, des radios communautaires et des structures étatiques du code rural (SPCR, COFODEP et COFOCOM)*.

*La formation a permis de renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre du projet sur la prévention et la gestion non violente des conflits. Elle a également permis non seulement de disposer d’un pool de 25 formateurs locaux à même de démultiplier la formation aux 10800 membres des Clubs Dimitra mais surtout d’identifier les messages pertinents sur la prévention et la gestion des conflits communautaires. Après la validation par la HACP, ces messages identifiés ont été traduits en différentes langues locales avant de passer prochainement à la diffusion à travers les radios communautaires et les radios solaires et téléphones Android mis à la disposition des Clubs Dimitra.*

*Pour permettre aux autorités administratives de la région de Maradi de constater de visu les réalisations du projet sur le terrain, une mission de suivi a été organisée à leur profit.*

*Deux jours durant et accompagnés des responsables du secrétariat du PBF et de l’équipe technique du projet, le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat de Maradi, le Préfet du département de Madarounfa et les Maires des communes de Madarounfa et Gabi ont été directement en contact avec les communautés bénéficiaires des actions du projet. Au sortir de cette mission, les autorités ont à travers des témoignages apprécié la mise en œuvre de toutes les activités particulièrement celles ayant contribué à la mobilisation sociale, le renforcement du leadership féminin, la participation active des jeunes et surtout la réduction sensible des conflits communautaires.*

*Après la création de 362 Clubs Dimitra sur les 300 prévus par le projet, le processus d’encadrement et d’accompagnement des membres des Clubs Dimitra se poursuit activement. Parmi les activités d’encadrement et d’accompagnement réalisées au cours de ce semestre, on note : (i) la formation de 724 leaders des Clubs Dimitra sur une meilleure utilisation des radios solaires et téléphones Android mis à leur disposition, ces leaders ont formé à leur tour 10800 membres des Clubs Dimitra, (ii) le répertoire de toutes les radios en panne par défaut de fabrication ou mauvaise manipulation et l’identification d’une expertise au niveau de chacune des 2 régions pour la réparation et la mise en service des radios identifiées. Cet exercice a permis de répertorier 111 radios en panne (23 suite à un défaut de fabrication) sur les 320 placées et l’identification d’une expertise pour la réparation de certaines pannes. (iii) la proposition en collaboration avec les membres des Clubs Dimitra d’une fiche pour une meilleure utilisation collective et démocratique des différents équipements (radios solaires, téléphones Android) mis à la disposition des membres des Clubs Dimitra. Pour minimiser les risques de conflits qui peuvent en découler d’une utilisation non démocratique et consensuelle des différents équipements communautaires, une fiche qui définit les modalités d’une utilisation participative et rationnelle a été élaboré en collaboration avec les membres des Clubs Dimitra. (iv) l’appui à la diffusion des messages sur la prévention et la gestion des conflits communautaires au sein des clubs Dimitra. Afin de prévenir les conflits liés à l’accès et à l’utilisation des ressources naturelles, des messages sur la culture de la paix et la promotion de la cohésion sociale ont été identifié au cours de l’atelier de formation des formateurs mentionné ci haut. Ces messages validés par la HACP sont traduits en langues et la diffusion à travers les radios communautaires interviendra au cours du prochain semestre. (v) l’appui à la mise en réseau communal des différents Clubs Dimitra. Pour faciliter les échanges d’informations entre les différents Clubs Dimitra et les autorités municipales et coutumières, les 362 Clubs Dimitra se sont mis en réseau. Dans chacune des 4 communes d’intervention du projet un réseau communal des Clubs Dimitra composé de 5 membres (dont 3 femmes) et présidé par une femme a été mis en place. En plus des échanges inter Club, ces réseaux favorisent une meilleure communication entre les communautés et les autorités municipales.*

 *A l’instar des Clubs Dimitra, l’installation, la formation et l’équipement des commissions foncières de base sont accompagnés d’un suivi de proximité par les responsables de la structure de tutelle qu’est le code rural. L’objectif principal étant de collecter les données sur les activités menées et les résultats obtenus par les membres de ces commissions foncières en matière de sécurisation foncière, prévention des conflits fonciers ruraux et de promotion de la paix et de la cohésion sociale. Au cours de ce semestre, les 3 niveaux décentralisés du Code Rural (SPCR, COFODEP et COFOCOM) ont chacun réalisé une mission de suivi et évaluation des activités des commissions foncières de base.*

 *Pendant leurs missions, les responsables du code rural ont constaté la délivrance de 164 actes fonciers constitués d’acte de détention coutumière, d’acte de vente, contrat de gage coutumier et PV de conciliation. En plus de la délivrance des actes fonciers, la mission a constaté les activités suivantes réalisées par les membres des commissions foncières : l’organisation des réunions pour sensibiliser les populations par rapport au respect de la date de libération des champs conformément à la loi et* *sur le respect des limites des espaces pastoraux délimités et balisés, la délimitation des couloirs de passage, la réhabilitation des puits pastoraux etc….*

*Toutefois des recommandations ont été formulées dans le but d’améliorer le fonctionnement des commissions foncières de base. Il s’agit entre autres de (i) recyclage des secrétaires généraux des commissions foncières de base afin qu’ils remplissent convenablement les actes fonciers, (ii) l’intensification de la sensibilisation de la population sur l’importance de la détention des actes fonciers et (iii) l’équipement des commissions foncières communales pour mieux superviser les activités des commissions foncières de base.*

 *Indépendamment des activités programmées et en raison de l’impact non prévu du COVID-19, le projet a apporté un appui aux communautés cibles. Face à la menace et la gravité de cette urgence sanitaire et conscient que l’atténuation de l’impact de cette crise dépend de la préparation des pays à faire face, le Gouvernement du Niger a pris des mesures vigoureuses en vue de renforcer la prévention. Pour aider les autorités municipales et les communautés au respect des mesures édictées par le Gouvernement, le projet a entrepris une vaste campagne de sensibilisation des communautés locales sur les mesures préventives du COVID-19 à travers les animateurs des ONGs partenaires, les leaders des Clubs Dimitra et les femmes médiatrices.*

*Pour mettre en pratique certains messages notamment les mesures d’hygiène, cinq cent soixante-quatre (564) Kits de lavage des mains et 6000 bavettes ont été mis en place dans la zone d’intervention du projet. Placés au niveau des sièges des Mairies et à la devanture de la cour du chef des villages, ces Kits permettent aux différents visiteurs au niveau des Mairies et aux communautés villageoises d’adapter les mesures phares de prévention contre le COVID -19 qu’est le lavage régulier des mains et le port des bavettes.*

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

 *L’égalité entre les sexes et l’autonomisation des femmes et/ou l’inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes sont au cœur de toutes les activités réalisées par le projet. Pour preuve, sur les 362 Clubs Dimitra crées, 263 Clubs (67 Clubs de jeunes femmes, 81 Clubs de femmes adultes, 60 Clubs de femmes âgées, 58 Clubs de jeunes hommes) soit plus de 72 pour cent sont des Clubs de femmes et de jeunes.* *Ces 362 Clubs totalisent un effectif de 10.800 membres dont 6.030 femmes et jeunes filles.*

*En plus de ces structures informelles féminines et des jeunes, le projet a identifié et formé 600 femmes (jeunes et adultes) ayant le potentiel ou leaders confirmés, en médiation sur la prévention, la gestion des conflits et la culture de la paix. Au niveau des villages d’intervention du projet, 60 commissions foncières de base ont été installées. Les 60 commissions foncières de base totalisent 765 membres dont 278 femmes au lieu de 120 femmes minimum prévues par les textes juridiques. Conformément aux textes juridiques régissant le fonctionnement des commissions foncières de base au Niger, une COFOB doit être composé d’au moins 2 femmes, article 16 de l’arrêté n° 098 /MDA/CNCR/SP du 25 Novembre 2005 portant organisation, attributions et modalités de fonctionnement des commissions foncières de communes de villages ou tribus.*

**Résultat 3:**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Résultat 4:**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)*Conformément à l’approche de mise en œuvre du projet, les ONGs partenaires et les responsables des services techniques déconcentrés de l’Etat assurent un suivi régulier des activités du projet sur le terrain. Ces ONGs partenaires disposent des agents d’encadrement qui sont en permanence sur le terrain pour accompagner et encadrer les membres des Clubs Dimitra, les femmes médiatrices et les responsables des commissions foncières de base.**Indépendamment du suivi des ONGs partenaires et des responsables des services techniques déconcentrés, une mission de suivi des autorités administratives et municipales de la région de Maradi accompagnés des responsables du secrétariat du PBF et de l’équipe technique de mise en œuvre du projet a été réalisé. Composée du Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat de Maradi, du Préfet du département de Madarounfa et des Maires des communes de Madarounfa et Gabi, la mission s’est rendu dans 4 villages d’intervention du projet.* *A l’issu de leur mission les autorités ont apprécié la mise en œuvre des activités du projet et formulé des recommandations à l’intention des bailleurs de fonds et des communautés bénéficiaires. Les missions*  | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence? *Oui*Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires? *oui* |
| **Evaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport? *non* | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): ouiSi le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*: *Pour permettre la réalisation de cette évaluation dans le délai, les dispositions sont en cours avec le département chargé d’évaluation du siège de la FAO. Les draft des termes de référence sont en cours d’élaboration pour l’identification d’une compétence au niveau local.* |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet.*Dans le cadre de leur autonomisation les membres des Clubs Dimitra d’un village de la commune rurale de Gabi, bénéficiaires des actions du présent projet se sont organisé pour faire du maraichage. Pour ce faire, ils ont cotisé une somme de 300 000 FCFA afin de foncer un puits traditionnel. Au regard de leurs efforts, un projet du PNUD a appuyé ces braves membres des Clubs Dimitra par le fonçage d’un puits moderne d’un montant de 27 000* $. | Nom de donnateur: PNUD Montant ($):27 000             |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) | *Pour aider les populations au respect des mesures édictées par le Gouvernement du Niger dans le cadre de la pandémie du COVID-19, le projet a mis en place 564 Kits de lavage des mains et 6000 bavettes.* |

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Résultat 1 :*** *D’ici 2020, (i) les textes législatifs et règlementaires du domaine foncier sont rendus sensibles au genre et vulgarisés* | ***Indicateur 1.1****Nombre de textes législatifs et règlementaires révisés pour les rendre plus sensible genre* | **0**  | 20 femmes leaders (16 adultes et 4 jeunes) des 4 communes participent au processus |  | 30 femmes leaders (20 adultes et 10 jeunes) des 4 communes | **Activité réalisée** |
| ***Indicateur 1.2****Niveau de participation dans les structures du code rural prévu par les textes pour les deux sexes.* | **0** | **2** |  | 3 | **Activité réalisée** |
| ***Indicateur 1.3****Niveau de participation des jeunes.*  |  |  |  | **1 atelier de plaidoyer réalisé.***Au regard l’irruption de la pandémie du COVID 19, cette activité a été reformulé pour prendre en compte cette dimension en compte en « appui aux plans locaux de prévention du COVID 19* ». |  |
| ***Produit 1.1****L’ordonnance n° 93-015 du 02 mars 1993, fixant les principes d’orientation du code rural et (ii) l’Arrêté N° 098 /MDA/CNCR/SP du 25 Novembre 2005 portant organisation, attributions et modalités de fonctionnement des commissions foncières des communes, des villages ou tribus sont sensibles au genre* | ***Indicateur 1.1.1****Nombre de femmes qui participent à l’évaluation.* | **0** | *20 femmes leaders (16 adultes et 4 jeunes) des 4 communes participent au processus* |  | *30 femmes leaders (20 adultes et 10 jeunes) des 4 communes* | **Activité réalisée** |
| ***Indicateur 1.1.2****Nombre d’ateliers organisés.* | **0** | **3** |  | **0** | *L’évaluation des attentes des bénéficiaires devant servir de base pour la réalisation de ces ateliers étant réalisé, les ateliers seront organisés dès que les conditions le permettent. Ce retard s’explique par les mesures restrictives prises par le gouvernement et conséquemment le système des Nations Unies sur le déplacement des staffs.* |
| ***Produit 1.2****L’ordonnance n° 93-015 du 02 mars 1993 révisé, fixant les principes d’orientation du code rural et (ii) l’Arrêté N° 098 /MDA/CNCR/SP du 25 Novembre 2005 portant organisation, attributions et modalités de fonctionnement des commissions foncières des communes, des villages ou tribus sont accessibles au niveau local ;* | ***Indicateur 1.2.1****Nombre d’articles traduits dans les 3 langues locales ciblées.* | **0** | **3** |  | 94 | **Activités réalisée** |
| ***Indicateur 1.2.2****Nombre de types supports audiovisuels produits (désagrégé par type).* | **0** | **3** |  |  | **Activités en cours** |
| ***Résultat 2* :** *D’ici 2020, les conflits liés à la gestion des ressources foncières sont sensiblement réduits et la cohésion sociale promue dans les quatre communes ciblées des régions de Dosso et Maradi.* | ***Indicateur 2.1****Pourcentage de réduction des conflits agriculteurs –éleveurs.* |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.2 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.3 |  |  |  |  |  |
| *Produit 2.1 : 60 commissions foncières de base inclusives et genre sensibles sont opérationnelles dans les villages et tribus* | ***Indicateur 2.1.1****Nombre de commissions foncières de base inclusives sensibles au genre installées.* | **60** | **60** |  | **60** |  |
| ***Indicateur 2.1.2****Nombre femmes formées sur la médiation.* | **0** | **600** |  | **600** |  |
| ***Produit 2.2*** : *La cohésion sociale est promue dans les quatre communes ciblées des régions de Dosso et Maradi* | ***Indicateur 2.2.1****Nombre de Clubs Dimitra créés et encadrés.* | **0** | **300** |  | **362** |  |
| ***Indicateur 2.2.2****Nombre de radios solaires et téléphones mobiles distribuées dans les Clubs Dimitra.* | **320 radios** | **300** |  | **320 radios** |  |
| Produit 2.3 | Indicateur 2.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 2.4 | Indicateur 2.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.4.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 3** | Indicateur 3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.2 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.1 | Indicateur 3.1.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.1.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.2 | Indicateur 3.2.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.2.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.3 | Indicateur 3.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.4 | Indicateur 3.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.4.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 4** | Indicateur 4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.2 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.1 | Indicateur 4.1.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.1.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.2 | Indicateur 4.2.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.2.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.3 | Indicateur 4.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.4 | Indicateur 4.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.4.2 |  |  |  |  |  |